

Conditions Générales de Vente

Version en date du 05 Janvier 2010

Définitions

- Client : Toute personne physique ou morale, signataire des présentes conditions générales de vente.

- Site internet : Ensemble de données nécessaires à la publication et à l'échange d'informations sur internet associées à un ou plusieurs noms de domaine.

- Nom de domaine : Nom désignant de manière unique l'emplacement sur internet des sites d'une entreprise, d'une association, ou d'un particulier.

Article 1 – Champ d'application des Conditions générales de vente

Les présentes conditions de vente s'appliquent, sans restriction, ni réserve, à l'ensemble des services et/ou produits proposés à la vente par la société Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud.

Synapse Graphics est sous le régime de l'auto-entrepreneur et sous le nom de M. LE DUR Arnaud. Son siège social est à Elancourt (78) – France, immatriculée à l'INSEE sous le numéro SIREN 519 117 949.

Le fait pour une personne physique ou morale, de commander un service ou un produit de la société Synapse Graphics emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente. Elles sont accessibles à tout moment en ligne, sur le site internet www.synapse-graphics.com et prévaudront, le cas échéant, sur tout version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client.

Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR ARNAUD offre un service de création/développement de site internet, d'infographie et de conseil d'utilisation de logiciels, tous ses services sont décrits étant décrits sur le site internet www.synapse-graphics.com

Article 2 – Preuve de la commande/transaction et exécution

Le client est engagé dans sa commande dès qu'il signe un bon de commande.

L'exécution a lieu à la réception de l'acompte (cf. article 5), et sera considérée comme entièrement exécutée à la réception de la totalité de la somme due (sauf s'il y a une mise en place de suivi).

Article 3 – Prix

Les tarifs en vigueur sont exprimés hors taxes pour la France, l'auto-entrepreneur n'applique pas la TVA suivant l'article 293 B du CGI (Code général des impôts).

Les prix figurant dans les catalogues, brochures ou matériel promotionnel ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis. Le prix indiqué sur la facture sera obligatoirement le prix de vente.

Tout nouveaux services greffés au(x) service(s) commandé(s), devront faire l'objet d'un nouveau bon de commande.

Article 4 – Mode de règlement

Le règlement des services se fait en Euros, soit par chèque libellé à l'ordre de LE DUR ARNAUD, soit en espèces.

Dans les deux cas, une fois le règlement total effectué, Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud apposera une signature, le mode de paiement et la date du règlement sur la facture du client.

Article 5 – Acompte

Pour tout services dépassant un montant de 100 € ht, le client sera tenu de verser un acompte de 30% de la somme totale afin qu'il y ait exécution de la commande.

Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud se réserve le droit de ne pas demander cet acompte selon son choix personnel et entier.

Article 6 – Délai et conditions de paiement

La commande peut être ou non assujettie à un acompte (cf. article 5), s'il y a acompte celui-ci doit être réglé dans la semaine suivant la signature du bon de commande. Après livraison du service (cf. article 7), le montant total restant de la commande doit être réglé sous quinze (15) jours à compter de la date de facturation, sauf accord préalable écrit de la société Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud.

Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit l'application d'une pénalité de retard égale à deux (2) % par mois des sommes dues hors taxe, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers et frais de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat.

Si le client ne règle pas totalement sa facture, Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud, se réserve le droit d'arrêter les services vendus dès qu'une durée égale à un (1) mois est passé, à partir du premier rappel effectué sous forme écrite (mail ou lettre).

Les conditions de paiement sont définies dans l'article 4 de ces mêmes conditions générales de vente.

Article 7 – Livraison

La livraison des services est fonction de ce qui est inscrit sur le site www.synapse-graphics.com ou de ce qui est convenu dans le bon de commande, le délai commence dès la réception de toutes les pièces nécessaires à la mise en place de la commande (textes, photos, documents électroniques ...). Ces délais sont donnés à titre indicatif, aucune indemnité ne pourra être accordée au client en cas de non respect de ces délais, et aucune commande ne pourra être annulée sans accord exprès de Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud. En cas d'absence du personnel (maladie ...) pour la réalisation d'un service, Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud avisera le client.

Sur la demande expresse et écrite du client, Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud acceptera d'attendre la disponibilité de la totalité des services commandés pour livrer le client et éviter plusieurs livraisons.

La remise des sources du site prévu dans le devis n'est envisageable qu'après règlement total de toute facturation due par le client à la société Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud.

Article 8 – Garanties

Le client certifie que le « matériel » utilisé ou fourni à Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud pour utilisation n'est pas illégal et ne viole en aucune façon les droits de tierce partie.

Le client indemniserà Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud en cas de réclamation de tierce partie concernant l'utilisation qu'il est faite des services créés par Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud.

Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud ne sera pas tenu responsable des dégâts par un utilisateur à la suite d'une modification du site apportée par le client ou un utilisateur en dehors du personnel de Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud.

Article 9 – Obligation de Synapse Graphics

Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il ne répond que d'une obligation de moyen.

Article 10 – Responsabilité de Synapse Graphics

En aucun cas, la responsabilité de Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud ne pourra être recherchée en cas de :

- faute, négligence, omission ou défaillance du client, non-respect des conseils donnés

- faute, négligence, omission d'un tiers sur lequel Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance

- force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté de Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud.

- Divulgence ou utilisation illicite d'un mot de passe remis confidentiellement au client.

Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud, selon les règles du droit civil, des services fournis au client. Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud s'engage à mettre tout en oeuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au client, sauf dans l'hypothèse où une interruption de service est expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud décline toute responsabilité quant à l'utilisation détournée ou la mauvaise utilisation des services, et des éventuels dommages immatériels, matériels, ou corporels que cela pourrait entraîner.

Article 11 – Obligation et responsabilité du client

Le client accepte de laisser la présence du copyright pour les services vendus, sous forme de lien écrit ou iconographique. De plus, il concède le droit d'utiliser son nom de société comme référence client pour la société Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud.

De même, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction, même partielle de ces services quelles que soient les modalités. La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce nonobstant l'engagement de poursuites.

Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud donne, par contre, la possibilité au client qui en fait la demande expresse, lors d'une création, modification ou amélioration d'un site internet, d'obtenir les sources HTML, à la condition de ne pas les revendre (sauf cas de cessation d'activité et de revente de la société cliente), ni de les dupliquer. Le client est donc entièrement indépendant de Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud et peut changer s'il le souhaite de prestataire, à condition que le prestataire n'utilise pas les sources pour une utilisation autre que l'amélioration ou la modification du site internet. Dans ce cas le client est le seul responsable des modifications ou améliorations et donc ne pourra pas engager la responsabilité de Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud. Si des problèmes de dysfonctionnement apparaissent suite à ces modifications, ou améliorations.

Article 12 – Litiges et réclamations

Toute contestation au niveau de la facturation doit être adressée par lettre recommandée dans les dix (10) jours de la date facture, à défaut de quoi Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud n'acceptera aucun grief.

Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

Article 13 – Rétractation

Si le client se rétracte et ne veut pas continuer sa commande, alors que celle-ci est en cours (cf. article 2), un minimum de facturation sera appliqué en fonction du travail de recherche et d'élaboration effectué par la société Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud, l'acompte perçu après signature du bon de commande, sera déduit du montant total à régler.

Il ne sera en aucun cas remboursé, même si les frais de recherche et d'élaboration sont inférieurs à son total.

Article 14 – Droit de propriété intellectuelle

Tout élément fourni par le client est protégé par les droits d'auteur et les droits voisins et reste sa seule propriété.

En aucun cas le présent contrat opère un transfert de droits intellectuels, moraux ou patrimoniaux, de quelque nature que ce soit du client vers Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud.

Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle du client, conformément au Code de propriété intellectuelle et ceux qui pourraient être reconnus postérieurement au présent contrat.

Tout élément modifié par Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud et fourni par le client est la propriété du client en ce qui concerne l'élément de départ, et la propriété de Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud en ce qui concerne les modifications.

Tout le contenu du site Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud est son entière propriété, et est protégé par législation en vigueur sur le droit d'auteur et sur la propriété intellectuelle. Sans accord préalable de la part de Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud, il est interdit d'utiliser, même partiellement le contenu du site.

Article 15 – Loi informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 (art. 34), le client dispose d'un droit d'accès et de modification, de rectification et de suppression aux informations le concernant. Pour tout renseignement, Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud reste à sa disposition soit par e-mail à l'adresse aledur@sfr.fr, soit par les autres moyens de communications mis à sa disposition, récapitulés sur le site www.synapse-graphics.com

Article 16 – Cas de force majeure

Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud n'encourt aucune responsabilité en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations si celle-ci résulte d'un fait indépendant de sa volonté et qui échappe à son contrôle.

Est considéré comme tel, tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

Article 17 – Compétence juridique

Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat est soumis au droit français.

Article 18 – Conditions de vente spécifiques

Les présentes conditions générales de vente doivent être complétées par le client avec les conditions de vente spécifiques en fonction du service qu'il a acquis, ses conditions de vente spécifiques sont disponible sur le site www.synapse-graphics.com

Article 19 – Actualisations des conditions de vente

Les conditions générales et spécifiques de vente sont actualisées. Dès que l'évolution jurisprudentielle et/ou technique l'incite, pour être sûr d'avoir la dernière version des conditions de vente, le client peut se rendre sur le site www.synapse-graphics.com

Synapse Graphics auto-entrepreneur LE DUR Arnaud prévientra, dans la mesure du possible, ses clients de toute modification de ses conditions de vente, soit sur la page d'accueil de son site internet, soit par e-mail. L'actualisation ne touche ne aucun cas les contrats déjà exécutés.

Synapse Graphics – LE DUR Arnaud

2, Allée Rosa bonheur 78990 ELANCOURT
contact@synapse-graphics.com
<http://www.synapse-graphics.com>
Auto-Entrepreneur – Siret : 519 117 949 00015
Code APE 7410Z